

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 novembre 2023

**MORATOIRE SUR LE DÉPLOIEMENT DES MÉGA-BASSINES - (N° 1766)**

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 21

présenté par  
M. Henriet

---

**TITRE**

À la fin, substituer au mot :

« mega-bassines »,

les mots :

« réserves de substitution ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le terme « mega-bassines » n'est non seulement pas dans le droit positif français, mais il ne correspond à aucune description technique appropriée. Le remplacement par le terme « réserves de substitution » permet ainsi d'apporter une précision technique et une rigueur dans cette proposition de loi où l'exposé des motifs est déjà rempli d'informations erronées.